



PLAN POUR L'EAU de l'Agglo*

Edito et paroles d'élus

P. II

L'eau de l'agglo, les chiffres clés
La démarche de construction
partagée du plan

P. III

AXE 1 :
Partage de la culture de l'eau

P. IV

AXE 2 :
*Qualité de l'eau
et des milieux aquatiques*

P. V-VI

AXE 3 :
*Sobriété des usages
et accès à l'eau*

P. VII

AXE 4 :
*Gestion intégrée de l'eau
dans l'aménagement*

P. VIII

AXE 5 :
*Prévention des risques
et anticipation des crises*

P. IX

AXE 6 :
Engagement et gouvernance

P. X

Facile à lire et à comprendre

P. XI

Témoignages d'acteurs
Nos partenaires

P. XII

*Adopté par le conseil communautaire le 20 mars 2025.



L'eau, notre bien à tous

Six axes de travail, une cinquantaine d'actions pour garantir à l'eau toute la place qu'elle mérite sur notre territoire. La communauté d'agglomération est fière de vous présenter son plan pour l'eau. Ce plan, vous y avez largement contribué en participant au processus de concertation qui a rythmé l'année écoulée. Merci encore à chacun et chacune de vous pour cette belle mobilisation !

La gestion et la préservation de l'eau comptent parmi les priorités de notre équipe communautaire. Le cycle de l'eau et la protection des captages sont d'ailleurs clairement identifiés dans notre projet de territoire. Chaque année, ce sont des millions d'euros investis, des dizaines d'agents de la collectivité mobilisés, des partenariats sans cesse renouvelés, pour vous assurer un accès à cette ressource qui soit à la fois en quantité suffisante et de bonne qualité.

Parce que l'eau est un bien commun qui doit être préservé, l'intercommunalité agit concrètement pour en assurer une maîtrise publique, au service de tous ses administrés. Protection de l'aire d'alimentation du captage du Porche, lutte contre les polluants, détection des réseaux fuyards, recherche de nouvelles ressources pour remplacer celles qui sont menacées, gestion intégrée des eaux pluviales, amé-

lioration des systèmes d'assainissement : les chantiers que nous portons sont nombreux.

Mais nous devons aller encore plus loin, avoir l'eau à l'esprit au quotidien. Les tensions sur la ressource, les crises récurrentes relatives à sa qualité nous obligent à penser l'eau dans l'intégralité de nos politiques publiques. Urbanisme, habitat, développement économique, alimentation, environnement bien sûr : désormais, toutes nos compétences, toutes nos actions, doivent intégrer les enjeux liés à l'eau.

Garantir l'avenir de l'eau est un enjeu vital pour lequel nous avons besoin de tous, citoyens et entreprises, agriculteurs et institutions. Ce plan est un guide pour y parvenir. Il appartient désormais à chacun de se l'approprier.

Nous comptons sur vous !

Irène FÉLIX, Présidente de Bourges Plus

Irène Félix

Paroles d'élus



Notre préoccupation est de distribuer à nos concitoyens de l'eau potable, conforme aux normes sanitaires définies par le Ministère de la Santé. Nous recherchons des solutions, notamment avec les agriculteurs afin de limiter les engrais et pesticides sur l'aire de captage du Porche qui assure un tiers de l'alimentation en eau de notre territoire. Les équipes de production et de distribution de Bourges Plus analysent régulièrement les eaux provenant de nos différents captages, cela nous permet d'assurer à chacun et chacune d'entre vous la meilleure qualité de l'eau à votre robinet.

Marc STOQUERT,

Conseiller communautaire en charge de l'Eau potable, Transitions agro-écologique et agro-alimentaire, Énergies renouvelables et Ressources Humaines



L'assainissement, compétence de l'agglomération inscrite dans le cadre du cycle de l'eau, consiste à assurer le traitement des eaux usées des usagers afin de restituer des eaux épurées à l'Yèvre et l'Auron.

La station d'épuration Aquavara illustre la volonté de notre intercommunalité d'assurer cette mission de la manière la plus efficiente possible. La filière du traitement des boues d'épuration aboutit à une production de méthane injectée directement dans le réseau ERDF. Les matières sèches qui en sont issues sont recyclées en compost valorisé en agriculture.

Soucieuse de l'environnement, l'Agglomération œuvre pour un suivi et un contrôle rigoureux des raccordements au réseau collectif et des installations d'assainissement non collectif, contribuant ainsi à la protection de l'environnement.

Corinne LEFEBVRE,

Maire de Vorly,
Vice-Présidente « Assainissement »



La communauté d'agglomération porte une forte ambition concernant les eaux pluviales. Nous privilégions l'infiltration en créant des noues et des fossés, des puits d'infiltration, des tranchées et des chaussées drainantes, des parkings stockants et infiltrants.

Cette sensibilisation aux eaux pluviales est complétée par la prise de conscience de la nécessité d'utiliser l'eau de pluie par des usages de bon sens. La mise à disposition des récupérateurs d'eau est le parfait exemple de la sensibilisation voulue et actée par Bourges Plus, traduisant l'impérieuse nécessité d'agir pour l'eau au quotidien.

Bernard DUPERAT,

Maire de Marmagne, Vice-Président « Eaux Pluviales, Rivières et Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations (GEMAPI) »

CHIFFRES CLES

100%

de l'eau distribuée
puisée dans le sol

**4 champs
captants** exploités
en régie par Bourges
Plus

6 millions

de m³ d'eau potable
distribués par

1 000 km
de réseau

44 000
abonnés au service
de l'eau

6

stations

de traitement des eaux
usées domestiques
et industrielles

19

industriels
conventionnés pour
le traitement de leurs rejets

570 km

de réseau de collecte
des eaux usées

500 km

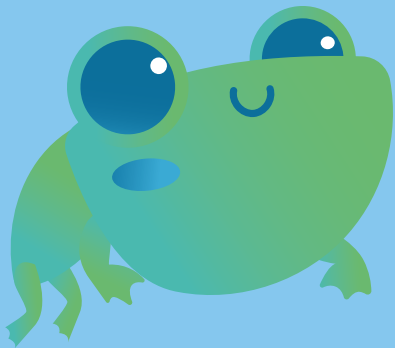
de réseaux d'eaux
pluviales

7 rivières

1 réseau de marais

2 syndicats

de rivière pour gérer
les milieux aquatiques
et prévenir les
inondations



La démarche de construction partagée du plan

Le plan pour l'eau a été dessiné à la suite d'un vaste processus de concertation afin de vous impliquer, que vous soyez citoyens, professionnels de l'entreprise et de l'agriculture, associations, scientifiques... en vous faisant voyager à Bourges en 2050 !

- **Recueil des 10 recommandations du conseil de développement (CODEV) pour l'eau, fin 2023**
- **Consultation citoyenne en ligne autour de 4 thématiques, en juin 2024**
- **Ecriture de 5 scénarios Voyage à Bourges en 2050 avec la Guilde de l'innovation, été 2024**
- **Concertation dans le cadre des ateliers de l'Université de l'eau, septembre 2024**
- **Séminaire des élus, janvier 2025**



www.agglo-bourgesplus.fr/publications/universites-de-l-eau-2024

Retrouvez les carnets sur notre site internet : balades au fil de l'eau, scénarios du Voyage à Bourges en 2050 et bilan de la concertation !



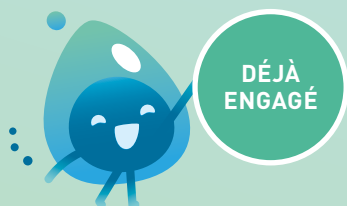


• AXE 1

Partage de la culture de l'eau

Dans la dynamique des rendez-vous de l'eau lancés en 2022, ce premier axe consiste à favoriser la transmission des savoirs, permettre à tous d'en connaître davantage sur l'eau, voire de contribuer à la construction des savoirs. L'objectif ? Que chacun s'approprie les enjeux autour de l'eau, prenne conscience de son pouvoir d'action

pour contribuer à préserver l'environnement et s'adapter aux changements climatiques. Des événements ludiques, parcours pédagogiques et formations seront démultipliés sur le territoire, à destination des habitants, des écoliers, des entreprises et même des touristes, dans des démarches partenariales.



Assurer une veille et capitaliser les connaissances sur l'eau, le climat et la biodiversité

Rendre accessibles les connaissances sur l'eau, le sol, le climat, la biodiversité. Favoriser la compréhension globale du cycle de l'eau et des interactions humaines et climatiques, faciliter le dialogue des usagers.

Animer et labelliser des rendez-vous de l'eau à travers le territoire

Structurer une programmation annuelle de conférences, visites, débats, université de l'eau, tout en valorisant les initiatives locales, notamment associatives.

Valoriser des itinéraires de balades au fil de l'eau à pied, à vélo ou en barque

Éveiller la curiosité et faire découvrir aux habitants et visiteurs, petits et grands, la fragilité et la richesse des patrimoines et des paysages façonnés par l'eau (rivières, milieux humides, marais, fontaines...)

Développer une offre locale de formation

Répondre aux besoins de recrutement au sein des services d'eau et d'assainissement. Former à une utilisation adaptée de l'eau en agriculture.

Mobiliser les acteurs culturels et les artistes

Favoriser le partage des imaginaires, des valeurs, des défis et des engagements pour l'eau par la création artistique et la médiation culturelle entre artistes et citoyens, dans la dynamique de Bourges Capitale Européenne de la Culture 2028.



Organiser des classes d'eau pour les enfants et les élus

Sensibiliser, dès le plus jeune âge, les enfants par des approches ludiques. Permettre aux élus de faire de l'eau une composante essentielle de la transition écologique.

Tisser un réseau de lieux pédagogiques autour de l'eau

Référencer, diversifier et promouvoir les ressources pédagogiques du territoire et de ses environs et nos installations techniques pour développer l'école hors les murs et offrir de véritables parcours d'apprentissage.



• AXE 2

Qualité de l'eau et des milieux aquatiques

Notre eau potable est tirée des nappes d'eau souterraines, alimentées par la pluie qui ruisselle et s'infiltre dans le sol. Elle est donc vulnérable aux pollutions liées aux activités humaines, passées et présentes. L'érosion de la biodiversité et le changement climatique tendent à accroître cette vulnérabilité. Face aux enjeux de santé humaine et environnementale,

ce deuxième axe vise à proposer à chaque habitant de l'agglomération une eau de bonne qualité. Cela passe par une surveillance accrue, une sécurisation et une diversification des captages, le renforcement de la lutte contre les polluants et les macrodéchets à la source et l'optimisation des systèmes d'assainissement.



DÉJÀ
ENGAGÉ

Renforcer la surveillance de la qualité des eaux et des milieux aquatiques

Anticiper les exigences réglementaires, mesurer les teneurs en nitrates, pesticides et leurs résidus, PFAS..., identifier les sources de pollution; évaluer les bénéfices des actions mises en oeuvre.

Créer un puits de substitution à Herry et développer un champ captant à Souaire

Sécuriser l'approvisionnement en eau de Bourges Plus, face à la vulnérabilité, à l'érosion d'un puits du champ captant des sables de la Loire et aux risques de pollution accidentelle de celui de Saint-Ursin.

Poursuivre le renouvellement des branchements en plomb

Achever le programme de renouvellement des branchements en plomb d'ici 4 à 6 ans.

Surveiller et lutter contre les CVM dans l'eau du robinet

Évaluer l'émission de chlorure de vinyle monomère (CVM) par les canalisations anciennes en PVC ; mettre en place des purges et/ou rénover le réseau.

Lutter contre les macro-déchets dans l'eau

Mieux connaître l'origine des déchets (bouteilles en plastique, emballages, mégots...) et les réduire à la source en privilégiant la sensibilisation.

Renforcer les contrôles de raccordements et la lutte contre les eaux claires parasites

Cerner l'origine des eaux claires pour les réduire (captage de sources, drainage de nappes d'eau souterraines, fossés...). Améliorer l'efficacité des systèmes d'assainissement et réduire les coûts de fonctionnement, dans le cadre des diagnostics permanents et périodiques.

Intégrer les enjeux liés à l'eau dans le plan alimentaire territorial

Valoriser le potentiel des jardins ouvriers en milieux humides. Accompagner le maintien de l'élevage extensif pour la valorisation des prairies en fond de vallée. Sensibiliser aux usages de l'eau en agriculture et à l'empreinte " eau " de l'alimentation.

OBJECTIF
ZERO
BOUTEILLE
PLASTIQUE

ZERO
LINGETTE
DANS LES
TOILETTES

• AXE 2 suite...



Mettre en oeuvre le 4^e contrat territorial de l'aire d'alimentation des captages du Porche

Accompagner les transitions agricoles et mobiliser les leviers réglementaires pour protéger la ressource afin de réduire les teneurs en nitrates des 4 forages sous le seuil de 50 mg/litre et limiter les risques liés aux pesticides et leurs résidus.

Faire de l'aire d'alimentation des captages du Porche une zone-test agricole

Mettre en place une zone d'expérimentation grandeur nature cherchant à améliorer la biodiversité en lien avec la qualité de l'eau.



Réhabiliter les réseaux d'assainissement de Saint-Germain-du-Puy

Réduire les rejets urbains de temps de pluie en séparant la collecte des eaux usées et des eaux pluviales, voire en déconnectant les eaux pluviales des réseaux, en vue, à terme, d'un transfert de l'ensemble des eaux usées vers la station d'épuration de Bourges, Aquavara.

Mener des diagnostics vers l'amont pour la recherche des micropolluants dans les réseaux d'assainissement

Identifier l'origine des émissions de micropolluants et inciter à les réduire à la source le cas échéant.

Renforcer le suivi de l'eau achetée à des syndicats extérieurs et étudier la reprise par Bourges Plus

Renforcer la protection des forages notamment de la Geneste 2 et la maîtrise de l'approvisionnement en eau du territoire.

Accompagner la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif

Sensibiliser aux enjeux de santé publique (périmètre de protection de captage, puits...) et de protection de l'environnement.



Rénover la plateforme de compostage des Quatre-Vents

Pérenniser la filière de compostage des boues d'épuration des eaux usées et des biodéchets alimentaires et valoriser les coproduits dans l'agriculture locale (économie circulaire).



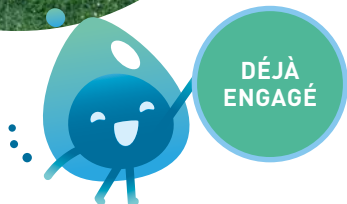


• AXE 3

Sobriété des usages et accès à l'eau

Notre territoire connaît des déficits chroniques en eau, illustrés par les sécheresses et les assèchs de nos cours d'eau, plus sévères, plus précoces, plus longs avec le changement climatique. Cela fragilise notre capacité à satisfaire nos besoins en eau et ceux des milieux aquatiques. A travers

ce troisième axe, une diversité de leviers seront actionnés pour encourager, organiser et accompagner la sobriété des usages de l'eau, tout en veillant à l'accès à l'eau pour tous.

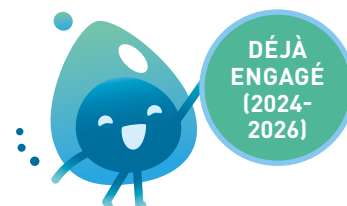


Renforcer le renouvellement des réseaux d'eau potable

Atteindre durablement un rendement des réseaux d'eau potable de 85%.

Promouvoir la sobriété et l'économie circulaire de l'eau des entreprises publiques et privées

Encourager la surveillance et la réduction des consommations d'eau potable, la mobilisation de ressources alternatives et l'innovation.



Mettre à la disposition des habitants 1 000 récupérateurs d'eau de pluie

Impliquer les habitants dans la gestion locale de l'eau, substituer l'eau potable, réduire les prélèvements et suivre les usages.

Déployer un outil de détection précoce des fuites après compteurs

Informers les abonnés des dérives de consommation d'eau à partir de l'analyse de la radiorelevé pour détecter les fuites et les résorber plus rapidement.

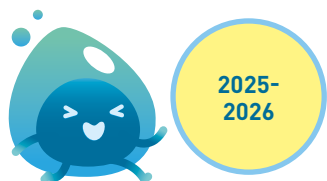


Densifier la recherche des fuites des réseaux d'eau potable

Dresser un bilan de l'efficacité des travaux déjà réalisés, lutter contre les fuites diffuses, prioriser les renouvellements des réseaux.

Sensibiliser les habitants aux éco-gestes et distribuer des kits hydroéconomiques

Encourager la réduction des consommations d'eau potable et s'adapter à la réduction des ressources en eau disponibles.



Suivre et diagnostiquer les consommations d'eau des services de Bourges Plus et des communes volontaires

Détecter les fuites et surconsommations, évaluer les possibilités de réduction et de substitution et proposer un plan d'actions exemplaires.

Évaluer et optimiser les consommations d'énergie des services d'eau et d'assainissement

Viser la neutralité énergétique des systèmes d'assainissement par la production d'énergies renouvelables (biogaz, photovoltaïque...), maîtriser les charges de fonctionnement des services.



Évaluer la tarification de l'eau et la précarité hydrique et renforcer les aides pour l'accès social à l'eau

Veiller à l'accès à l'eau pour les personnes les plus démunies, tout en préservant l'équilibre financier des services d'eau et d'assainissement pour garantir sa pérennité.



• AXE 4

Gestion intégrée de l'eau dans l'aménagement

Inondations urbaines, îlots de chaleur estivale, érosion et assèchement des sols, baisse de la recharge des nappes d'eau souterraine, perte de biodiversité et de terres agricoles... Ce sont les multiples effets de l'imperméabilisation des sols qui a longtemps accompagné le développement de nos villes, des zones d'activités, etc. L'objectif

de ce quatrième axe est de remettre l'eau et la nature au cœur des paysages urbains, de favoriser l'infiltration des eaux de pluie, de préserver et restaurer les sols, les zones humides et corridors écologiques. Chacun peut agir pour la qualité de vie en ville, à son échelle.



Renforcer la préservation et la mise en valeur de l'eau dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Ancrer les orientations territoriales, notamment en matière de gestion intégrée des eaux pluviales dans les nouveaux projets et les rénovations urbaines.

Restaurer des milieux humides et dédier un fonds de concours pour les communes

Expérimenter, encourager et accompagner nos communes dans la préservation, la restauration et la valorisation des milieux humides (marais, zones humides en vallées...), en assurer la promotion.

Orienter et accompagner les projets pour "remailler" la trame verte et bleue territoriale

Préserver les éléments de trames existantes (haies, prairies permanentes...) et en restaurer ou en créer de nouveaux, en accompagnant les communes, les agriculteurs....

Lancer un programme de création de jardins de pluie

Promouvoir le concept de jardins de pluie pour la gestion écologique et paysagère à la parcelle, encourager leur réalisation et les expérimenter avec les habitants sur un périmètre réduit.



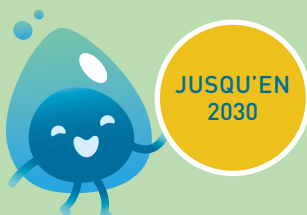
Créer une plate-forme de démonstration sur le site de l'Épicentre

Sensibiliser et former les acteurs du territoire à la gestion intégrée de l'eau dans l'aménagement, favoriser les partages d'expériences et l'école hors les murs.



Développer un observatoire des projets

Expérimenter, capitaliser et promouvoir les projets de désimperméabilisation et de renaturation des sols (cours d'écoles, espaces publics, parkings, voiries, axes d'écoulement...).



Faire de l'eau un allié dans la rénovation urbaine

Contribuer à la transformation durable des quartiers de La Chancellerie, des Gibjoncs et du Moulon (NPNRU) et des requalifications d'espaces publics.



• AXE 5

Prévention des risques et anticipation des crises

Débordements des rivières, inondations par ruissellement, sécheresses, pollutions... Les risques liés à l'eau auxquels notre territoire est exposé sont amplifiés par le changement climatique. Dans ce cinquième axe, l'agglo s'attachera à prévenir ces risques, à s'y préparer

et à faire face collectivement aux crises, le cas échéant. Cela passera par des diagnostics de vulnérabilité, l'élaboration et la mise en œuvre de plan de gestion afin de renforcer notre résilience territoriale.



DÉJÀ
ENGAGÉ

Poursuivre les interconnexions de secours entre réseaux d'eau potable

Anticiper les périodes de crises liées à l'eau (sécheresse, pollution...) pour garantir un accès à l'eau, même en conditions dégradées, et organiser la solidarité entre territoires voisins.

Sensibiliser les usagers sur les restrictions d'usages en période de sécheresse

Retarder voire réduire la gravité de la sécheresse, réserver l'eau aux usages prioritaires (santé, sécurité civile, eau potable, vie aquatique...), particulièrement en période de fortes chaleurs, et favoriser le retour à la normale.

Sécuriser les outils numériques utilisés pour l'eau potable et l'assainissement

Protéger les données, les installations et leur exploitation des dysfonctionnements numériques et des cyber-attaques ; anticiper et préparer la survenue d'une crise et ses impacts.

Proposer des outils de diagnostics de la vulnérabilité du bâti aux inondations

Aider gratuitement les propriétaires, les syndicats, les communes et les entreprises à connaître l'exposition aux inondations de leurs biens, cerner les mesures de réduction et leurs coûts, dans le cadre d'une animation de l'Etablissement Public Loire.

À PARTIR
DE 2025



Gérer les ouvrages hydrauliques existants

Garantir une gestion cohérente et coordonnée des ouvrages publics de l'axe Yèvre, d'amont en aval, particulièrement en période de crue ou de sécheresse, et sensibiliser les propriétaires privés à la surveillance de leurs ouvrages.



2025-
2026

Elaborer et tester le plan intercommunal de sauvegarde

Contribuer à l'anticipation et à la gestion des situations de crise, organiser la réponse intercommunale au profit de toutes les communes membres, en appui sur un diagnostic.



2025-2028

Elaborer un plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux

Développer une approche globale pour garantir la sécurité sanitaire de l'approvisionnement en eau destinée à la consommation humaine (EDCH), en complément des analyses de risques de défaillance des systèmes d'assainissement.

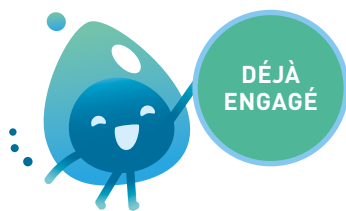


• AXE 6

Engagement et gouvernance

Parce que l'eau est un bien en commun et que l'accès à l'eau est un droit, parce que les crises liées à l'eau se multiplient et que la mobilisation de chacun sera essentielle, Bourges Plus souhaite renforcer la démocratie de l'eau et

fédérer une communauté d'acteurs engagés pour l'eau. Comment ? En favorisant l'implication de tous, dans une gouvernance partagée et une large solidarité territoriale autour d'une vision commune des enjeux.



Affirmer notre engagement dans les instances de bassins versants

Intensifier le dialogue, les synergies et les solidarités entre les territoires de l'eau.

Développer l'entraide entre collectivités dans le Cher

Partager les expériences en matière de prise de compétence et développer des initiatives communes de formation et de recrutement.

Soutenir les fédérations nationales défendant les services publics d'eau et d'assainissement

Contribuer aux débats, à l'affirmation d'une expertise publique et à l'émergence de positions communes. Faire peser les autorités locales dans les débats nationaux.



Renforcer la démocratie locale de l'eau

Donner aux citoyens une plus grande place dans la gestion publique de l'eau, inviter des témoins et faire de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) un laboratoire d'idées et de créativité.

Lancer un appel à initiatives citoyennes en faveur de l'eau

Encourager les micro-projets à l'échelle locale (copropriétés, quartiers, hameaux, écoles...) pour favoriser des actions concrètes et des médiations.

Proposer une charte d'engagement pour l'eau

Partager des valeurs, diffuser de bonnes pratiques, intégrer l'eau dans les actions de responsabilité sociale des entreprises (RSE) publiques et privées du territoire.

Soutenir la coopération décentralisée pour l'accès à l'eau et à l'assainissement

Partager les savoir-faire et s'enrichir mutuellement, dans un contexte d'urgence internationale.

Accompagner l'émergence du projet « l'Internationale des fleuves et des rivières »

Contribuer au débat sur la reconnaissance de la nature et de la personnalité juridique des écosystèmes aquatiques dans le cadre de Bourges Capitale Européenne de la Culture 2028.



Plan pour l'eau de l'Agglo

L'eau est notre bien à tous, c'est pourquoi Bourges Plus souhaite garantir une place importante à l'eau sur notre territoire. Pour ce faire, il est nécessaire d'agir sur 6 axes de travail :



Axe 1 : Partage de la culture de l'eau

Objectifs :

- connaître les enjeux autour de l'eau
- préserver l'environnement
- s'adapter aux changements climatiques grâce à des parcours pédagogiques, des formations.

Axe 2 : La qualité de l'eau et des milieux aquatiques

Notre eau est vulnérable aux pollutions liées aux activités humaines et au changement climatique.

L'objectif est de proposer à chaque habitant une eau de bonne qualité.

Axe 3 : Sobriété des usages et accès à l'eau

La sobriété, c'est garantir le bien-être de tous en respectant les limites de la planète.

L'objectif est d'organiser notre manière d'utiliser l'eau en veillant à son accès pour tous.

Par exemple, mieux détecter les fuites et les réparer plus rapidement, mettre à disposition des habitants des récupérateurs d'eau gratuitement.



Axe 4 : Gestion intégrée de l'eau dans l'aménagement

Objectifs :

- remettre l'eau et la nature au cœur de la ville,
- favoriser l'infiltration des eaux de pluie,
- préserver et restaurer les sols.

Axe 5 : Prévention des risques et anticipation des crises

Cela concerne les inondations, les sécheresses, tous les risques liés à l'eau.

Le but est de prévenir tous ces risques en s'y préparant et en y faisant face ensemble.

Axe 6 : Engagement et gouvernance

Parce que l'eau est un bien commun, Bourges Plus encourage l'implication des citoyens dans une **gouvernance partagée**.

La gouvernance partagée, c'est « chacun peut agir pour la qualité de vie de l'eau ».



• TÉMOIGNAGES D'ACTEURS •



Chantal PIRON,

Présidente de l'association des Amis du patrimoine de Saint-Germain-du-Puy

• Quelles sont les actions conduites par l'association dans le domaine de l'eau ?

Notre association a matérialisé trois sentiers pédagogiques au cœur des marais du Val d'Yèvre et de son ancienne colonie pénitentiaire agricole. En 2024, nous avons accueilli près de 2 000 visiteurs.

• Comment avez-vous été associés à l'Université citoyenne de l'eau ?

Bourges Plus nous a invités. Pour nous, cela a été une reconnaissance de notre travail de valorisation du patrimoine local. Nous avons proposé une sortie pédagogique sur l'un de nos circuits et avons participé aux ateliers pour coconstruire le Plan pour l'eau.

• Quelle sera votre implication dans la mise en œuvre du Plan pour l'eau ?

Ce plan est une bonne chose pour sensibiliser, préserver et maintenir ce territoire d'eau si important avec son patrimoine d'histoire, sa faune, sa flore et sa vie piscicole.

Nous pourrions partager nos connaissances et avoir un rôle d'alerte, pour apporter des propositions qui iront dans le bon sens.

Nous aurons aussi un rôle d'animation en mettant en avant notre patrimoine auprès de tous les publics.



Emelyne BARDIN,

Participante à l'Université de l'eau

• Pourquoi avez-vous participé à l'Université de l'eau ?

Je venais de me réinstaller à Bourges après une mission de service civique au Cameroun et j'ai vu les affiches pour participer. Revenant d'un pays où l'eau a une valeur particulière et où parfois, j'ai dû la puiser, il était important pour moi de participer à une action en faveur de la préservation de l'eau.

• Quel souvenir en gardez-vous ?

Je garde le souvenir d'un événement très accessible, ouvert à tous y compris aux enfants. J'ai particulièrement apprécié la visite d'Aquavara, la station d'épuration. L'eau fait tellement partie de notre quotidien qu'on ne réalise pas tout ce qui se passe en amont. C'était une journée importante pour éveiller nos consciences. Cela m'a permis, ensuite, de sensibiliser mes proches et de les inciter à participer à de prochaines éditions.

• Comment envisagez-vous de prendre part au Plan pour l'eau de l'agglomération ?

Je m'engagerai en faveur de la préservation de l'eau et de l'environnement en général. C'est un acte citoyen et nous sommes tous concernés.



Nathalie LESIMPLE et Stéphane BOISDET

Habitants de Vorly et utilisateurs d'une cuve de récupération d'eau de pluie distribuée par Bourges Plus

• Qu'est-ce qui vous a poussé à utiliser une cuve de récupération de l'eau de pluie ?

C'est intéressant pour l'environnement. Nous nous sommes mis à faire du jardinage, avec un potager, et c'était un bon moyen pour arroser sans trop consommer.

• Quels bénéfices en tirez-vous ?

On s'y retrouve car si nous avions dû utiliser de l'eau courante, nous n'aurions peut-être pas fait de jardin ou alors sur une surface plus petite. C'est une vraie satisfaction de voir pousser des choses pour nous.

• Faites-vous d'autres écogestes ?

Nous avons également récupéré un bac pour faire du compost et on se chauffe avec un poêle à bois. Ce sont des écogestes qui nous permettent aussi de faire des économies. Nous faisons partie de la génération qui a appris à ne pas gaspiller et à recycler. Grâce à notre jardin, l'an dernier, nous avons fait 300 bocaux !

NOS PARTENAIRES

NOS COMMUNES MEMBRES : Annoix, Arçay, Berry-Bouy, Bourges, La Chapelle-Saint-Ursin, Le Subdray, Lissay-Lochy, Marmagne, Mehun-sur-Yèvre, Morthomiers, Plaimpied-Givaudins, Saint-Doulchard, Saint-Germain-du-Puy, Saint-Just, Saint-Michel-de-Volangis, Trouy et Vorly, **LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE BOURGES PLUS**. **LES DISPOSITIFS SOCIOCULTURELS :** Ville et Patrimoine d'Art et d'Histoire, Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges, Conservatoire, Maison de la Culture, CCAS, Archives, Musées, bibliothèques, Maison de l'eau de Neuvy-sur-Barangeon.

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Centre Cher, la société publique locale SLAM Berry, SAFER. LES SYNDICATS DE RIVIÈRES ET LES INSTANCES DE BASSINS VERSANTS : Syndicat Intercommunaire Vallée de l'Yèvre, Syndicat Intercommunal d'aménagement des bassins de l'Auron, de l'Airain et leurs affluents, Syndicat du Canal du Berry, SAGE Yèvre-Auron, Etablissement Public Loire, comité de bassin Loire-Bretagne. **LES SYNDICATS D'EAU POTABLE :** Syndicat Mixte Eau et Assainissement non collectif de Châteauneuf-sur-Cher – Lapan, Syndicat Mixte pour l'Intercommunalité des Réseaux d'alimentation en eau potable au Nord-Est de Bourges, Syndicat Mixte de la Région Champagne Berrichonne rive gauche. **LE DÉPARTEMENT DU CHER ET LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE. LES SERVICES ET OPÉRATEURS DE L'ÉTAT :** Préfecture du Cher, Direction Départementale des Territoires du Cher, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre-Val de Loire, Office Français de la Biodiversité, Agence Régionale de Santé, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, ADEME, Agence Nationale de Renovation Urbaine, Agence Régionale de la Biodiversité, Météo France, Education nationale, France Travail, Caisse d'allocations familiales... **LES ORGANISMES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :** Ecole Nationale Supérieure d'Art, IUT de Bourges, Université d'Orléans, INSA Centre Val de Loire, Lycée agricole du Subdray. **LES CHAMBRES CONSULAIRES :** Chambre d'Agriculture du Cher, Chambre de commerce et d'industrie... **LES BAILLEURS SOCIAUX :** France Loire, Val de Berry. **LES COOPÉRATIVES AGRICOLES :** Axéreal, Ets Villemont. **LES ASSOCIATIONS LOCALES :** Bourges Capitale Européenne de la Culture 2028, UFC Que Choisir, Tourisme et Territoires du Cher, Fédération Française de Randonnée - Comité 18, Nature 18, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Brenne Berry, Amis du Patrimoine de Saint-Germain-du-Puy, Patrimoine Marais, Maraîchers de Bourges, Jardiniers solidaires, AgriPorche, FDGEDA du Cher... **LES ASSOCIATIONS NATIONALES :** FNCCR, Intercommunalités de France, France Urbaine, AMORCE, GRAIE, Idéal Co, Territoires BioPilotes. **Organismes et dispositifs de recherche et d'animation :** Zone Atelier Loire, BRGM et pôle de compétitivité Aquanova.